



aide à la déclaration d'un sinistre avec un chien

Par **rebu**, le **10/05/2011** à **12:51**

Bonjour,

Je voudrais savoir comment remplir ma déclaration de sinistre auprès de la MAIF en faisant jouer ma responsabilité civile ?

Les faits: un dimanche midi, dans un parc public, avec 7 amis et un chien.

Mon chien joue au foot avec les amis et percute l'un d'entre eux qui tombe et se fracture un os de la jambe. Nous sommes allés aux urgences, il est hospitalisé depuis deux jours et on lui parle peut-être d'une opération ou au mieux d'une immobilisation complète pendant deux mois et de la rééducation en suivant. Cet ami n'a pas de mutuelle, ni d'assurance. Me sentant responsable, je voudrais tourner ma déclaration au mieux afin que ma responsabilité civile prenne en charge ses frais d'hospitalisation et de rééducation. Comment dois-je procéder ? Merci de me répondre rapidement car je dois déclarer le sinistre dans les 48h.

Bien cordialement
Marie

Par **fra**, le **10/05/2011** à **13:44**

Bonjour,

Etant responsable de votre chien, vous rédigez, auprès de votre Compagnie, une déclaration de sinistre en responsabilité civile, par LRAR, en expliquant les faits.

Votre assureur prendra en charge les frais d'hospitalisation et de rééducation de la victime.

Par **rebu**, le **10/05/2011** à **15:11**

Merci pour votre réponse, mais on m'a dit que s'il faisait du sport il ne serait pas pris en charge. Peut-être que le fait de jouer au ballon entre ami, n'est pas considéré comme du sport mais comme un loisirs? Est ce que je ne risque pas une amende si jamais je déclare que mon chien n'était pas attaché dans un parc public, et qu'en plus il a causé du tort à une tierce personne ?

Par **fra**, le **10/05/2011** à **17:17**

La Police n'est pas intervenue.

Votre chien a causé un accident et vous le déclarez comme tel.

Quant à la question de l'activité sportive qui ne serait pas prise en compte, je ne peux vous répondre.